

Le Service Commun de Documentation de l'université du Havre

Delphine Gillot

Sous la direction de Valérie WADLOW
Conservateur adjoint au SCD du Havre

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
I L'UNIVERSITÉ DU HAVRE	5
1. UNE UNIVERSITÉ JEUNE.....	5
2. UNE UNIVERSITÉ PLURIDISCIPLINAIRE	5
2.1. <i>Un IUT important</i>	5
2.2. <i>Une école d'ingénieur en logistique</i>	6
2.3. <i>L'UFR des Sciences et Techniques</i>	6
2.4. <i>La faculté des Affaires Internationales</i>	6
2.5. <i>L'UFR des Lettres et Sciences Humaines</i>	7
2.6. <i>Formation continue et apprentissage</i>	7
3. LA RECHERCHE.....	8
4. LES RESSOURCES	8
4.1. <i>Les personnels</i>	9
4.2. <i>Le budget</i>	9
5. UNE UNIVERSITÉ MULTI-SITES	9
6. UNE COOPÉRATION AU NIVEAU RÉGIONAL.....	10
II LE SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION.....	11
1. HISTORIQUE ET SITUATION ACTUELLE.....	11
2. UNE FRÉQUENTATION IMPORTANTE MALGRÉ DES FAIBLESSES STRUCTURELLES	12
3. DES COLLECTIONS ENCORE INSUFFISAMMENT DÉVELOPPÉES.....	14
3.1. <i>Un manque criant de documents par étudiant</i>	14
3.2. <i>Un rythme d'accroissement important</i>	14
3.3. <i>Des emprunteurs très actifs</i>	14
4. LE PROJET DE BIBLIOTHÈQUE CENTRALE	15
4.1. <i>Budget de l'opération</i>	15
4.2. <i>Un programme conçu avec tous les intervenants</i>	15
4.3. <i>Les objectifs du projet</i>	16

4.4. <i>Descriptif du projet</i>	19
4.5. <i>Les contraintes</i>	19
III TÂCHES EFFECTUÉES DANS LE CADRE DU STAGE	21
1. LES RÉUNIONS	21
2. LES ENTRETIENS	22
3. LES ACTIONS DE VEILLE INFORMATIVE.....	23
4. LES GROUPES DE TRAVAIL ET LES FICHES ESPACES	24
CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	27
TABLE DES ANNEXES	28

<p>Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.</p>
--

Introduction

L'université du Havre aura attendu son vingtième anniversaire pour poser la première pierre de sa bibliothèque en 2004. Cette construction constitue une étape décisive dans la politique documentaire de l'établissement. L'université disposera enfin d'un bâtiment réellement pensé pour accueillir les services documentaires, bâtiment qui lui faisait cruellement défaut depuis sa création.

Il reste dix-huit mois pour aménager les espaces, agencer les collections et organiser le travail des personnels, avant une ouverture prévue à la rentrée universitaire 2005.

L'objectif du stage était de réfléchir à partir d'un sujet concret, à une problématique qui intéresse particulièrement l'établissement d'accueil, mais également plus largement, la profession entière.

Pour répondre à cet objectif, l'essentiel de mon temps de travail durant mon stage a été consacré à l'étude de l'offre de services et de l'aménagement des espaces communs de la future bibliothèque universitaire centrale.

Pour « planter le décor » de cette étude, je m'attacherai dans une première partie, à présenter de manière synthétique mais complète le cadre institutionnel que constitue l'université du Havre.

Puis, dans un deuxième temps, je décrirai la situation actuelle du SCD et détaillerai les grandes lignes du projet de future bibliothèque.

Enfin, ma dernière partie montrera le déroulement de mon stage à travers quelques actions et moments forts.

I L'université du Havre

1. Une université jeune

La création de l'IUT en 1967 marque le début des implantations universitaires au Havre. L'UFR des Sciences et Techniques fut créée en 1970 puis celle des Affaires Internationales en 1972. Jusqu'en 1984, ces composantes restent administrativement rattachées à l'université de Rouen ; ce n'est qu'à partir de cette date que l'université du Havre devient un établissement autonome (par décret du 27 août 1984). L'université s'agrandit encore en 1994 avec la création de l'Institut Supérieur d'Etudes Logistiques (ISEL) puis avec celle de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines en 1998. Aujourd'hui, l'université du Havre compte donc cinq composantes. En 2002-2003, elle a atteint un effectif de 7175 étudiants inscrits.

2. Une université pluridisciplinaire

Avec plus de 90 filières, l'université du Havre est largement pluridisciplinaire, proposant des formations relevant aussi bien des sciences fondamentales, des sciences de l'ingénieur que des sciences de l'homme et de la société¹.

2.1. Un IUT important

L'IUT du Havre compte 10 départements, 5 du secteur secondaire (Génie Civil, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Mécanique et Productique, Hygiène, Sécurité, Environnement, Informatique) et 5 du secteur tertiaire (Carrières Sociales, Gestion des Entreprises et des Administrations, Gestion logistique et Transport, Information et Communication, Techniques de

¹ <http://www.univ-lehavre.fr>

commercialisation). L'IUT du Havre se développe sur deux sites : Caucriauville et Frissard. Il comptait 1965 étudiants en 2002-2003.

2.2. Une école d'ingénieur en logistique

L'ISEL forme des ingénieurs logisticiens en cinq ans, incluant un cycle préparatoire intégré. L'admission est possible en troisième et quatrième année. L'ISEL est la seule école en France à délivrer un titre d'ingénieur en logistique, reconnu par la commission des titres d'ingénieur. Elle offre des débouchés dans l'industrie, la distribution et les prestataires logistiques. En 2002-2003, elle comptait 180 étudiants.

2.3. L'UFR des Sciences et Techniques

En 2002-2003, 1363 étudiants se répartissaient dans les trois cycles universitaires. Plus de 30 filières existent, couvrant les grands domaines scientifiques : sciences de la vie, sciences de la matière, mathématiques, informatique, sciences et technologies pour l'ingénieur.

2.4. La faculté des Affaires Internationales

Bien que l'appellation ait disparu depuis longtemps, cette composante utilise toujours le terme de faculté. C'est la composante qui compte le plus d'étudiants, avec 2433 inscrits en 2002-2003. Tournée vers l'international, elle accorde une place essentielle aux langues (12 langues enseignées). Elle propose des filières de formation générale (droit, anglais, administration économique et sociale, économie et gestion) et des filières professionnalisées (commerce international, banque et finances internationales, logistique des échanges internationaux, traduction économique et juridique). Elle comprend aussi un IUP commerce-vente et l'Institut des Langues et Civilisations Orientales (ILCO).

2.5. L'UFR des Lettres et Sciences Humaines

Les formations de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines s'organisent autour de deux grandes filières. L'originalité de la filière Lettres repose sur l'importance des langues vivantes.

Le premier cycle de Sciences Humaines propose la possibilité d'associer deux enseignements fondamentaux au choix des étudiants entre histoire, géographie et sociologie. Plus récente composante créée, elle comptait 933 étudiants en 2002-2003.

A la faculté des Affaires Internationales comme à l'UFR des Lettres et Sciences Humaines, l'enseignement des langues est largement intégré. Ainsi, l'enseignement d'une langue vivante est obligatoire. Il est également proposé aux étudiants une deuxième langue vivante optionnelle sous forme de diplôme d'université à choisir parmi l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, le coréen, l'espagnol, l'italien, le japonais, le malais-indonésien, le néerlandais, le portugais et le russe.

2.6. Formation continue et apprentissage

Le service Formation Continue et le Centre de Formation des Apprentis proposent des formations variées aux entreprises soucieuses de former leurs collaborateurs et leurs apprentis comme aux demandeurs d'emplois. En 2002-2003, 301 personnes ont été formées.

L'université du Havre est une université offrant beaucoup de formations professionnalisées et professionnalisantes.

Une deuxième école d'ingénieurs, l'ESITIM (Ecole Supérieure en Instrumentation, Traitement de l'Information et Modélisation) devrait voir le jour dans les prochaines années.

3. La Recherche

Un certain nombre de laboratoires de recherche de l'université du Havre sont reconnus par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le CNRS.

En mathématiques, informatique : le laboratoire d'informatique du Havre (LIH)

En physique et sciences de l'ingénieur :

- le laboratoire d'acoustique ultrasonore et d'électronique (LAUE)
- le groupe de recherche en électrotechnique et automatique du Havre (GREAH)
- le laboratoire de mécanique, physique et géosciences (LM)

En chimie : l'unité de recherche en chimie organique et macromoléculaire (URCOM)

En biologie, médecine, santé : le laboratoire d'écotoxicologie des milieux aquatiques (LEMA)

En sciences de l'homme et des humanités : Identités et différenciation des espaces de l'environnement et des sociétés (IDEES), comprenant quatre équipes dont le CIRTAI (Centre interdisciplinaire de recherches en transports et affaires internationales)

En sciences de la société :

- le centre d'étude et de recherche en économie et gestion logistique (CERENE)
- le groupe de recherche en droit fondamental international et comparé (GREDFIC)

Trois laboratoires ne sont pas reconnus par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : le laboratoire de mathématiques appliquées du Havre (LMAH), le centre d'étude du Pacifique (CEPAC) et le centre d'étude et de recherche inter-langues (CERIL).

4. Les ressources

4.1. Les personnels

L'université du Havre comptait en 2002-2003, 442 enseignants et chercheurs dont 332 fonctionnaires, 335 personnels ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé (IATOS) dont 245 fonctionnaires et 565 chargés d'enseignement dont 320 intervenants.

4.2. Le budget

Le budget consolidé 2003 s'élevait à 36,2 millions d'euro, dont 21,8 millions d'euro de masse salariale sur budget de l'Etat. Le budget de l'établissement se montait à 14,4 millions d'euro.

Les recettes sont ventilées de la manière suivante :

- Etat : 57,9 %
- Collectivités territoriales : 3,2 %
- Union européenne : 6,1 %
- Droits et prestations diverses : 18,3 %
- Taxe d'apprentissage : 3,8 %
- Autres : 10,7 %

Quant aux dépenses, elles se répartissent ainsi :

- Fonctionnement : 47 %
- Personnel : 35 %
- Equipement : 18 %

5. Une université multi-sites

Ses bâtiments représentent 7 ha sur trois sites :

Le campus universitaire principal, le site Lebon, est implanté au cœur de la ville. Il abrite la présidence, les facultés des Affaires Internationales, des Sciences et Techniques, l'UFR des Lettres & Sciences Humaines, les services du SCD, les installations sportives et une maison de l'étudiant flambant neuve abritant notamment le service culturel de l'université.

Le site Frissard, le long du bassin Vauban, regroupe l'ISEL, les départements Génie Civil, Information et Communication, et Hygiène, Sécurité et Environnement de l'IUT.

Les autres départements de l'IUT se trouvent sur le site de Caucriauville, en ville haute.

6. Une coopération au niveau régional

L'université du Havre fait partie du Pôle Universitaire Normand (PUN)², organe né de la volonté d'échange et de partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur normands.

Les objectifs du pôle consistent en l'anticipation des évolutions de l'enseignement supérieur et de la recherche, en une mise en valeur des projets des établissements et de leurs projets communs et en une meilleure insertion de l'activité universitaire dans l'environnement institutionnel et économique. Les établissements d'enseignement supérieur des trois métropoles normandes ont pour ambition de valoriser les domaines de recherche de chaque établissement dans le sens de la complémentarité, de faire se rencontrer les mondes étudiant et socio-économique, de faire naître de nouvelles coopérations avec l'étranger et de favoriser les échanges culturels internationaux.

Le PUN cherche à optimiser l'offre de formation des établissements partenaires et à associer les activités de recherche pour jouer un rôle dans l'espace européen.

Diversifier l'offre de formations de troisième cycle, élargir les champs de compétence des professionnels et développer l'enseignement à distance sont également au cœur des activités de coopération des établissements du PUN.

² <http://www.poluninorm.asso.fr>

II Le Service Commun de Documentation

1. Historique et situation actuelle

Le Service Commun de Documentation (SCD) a été créé par délibération du conseil d'administration de l'université du 10 octobre 1986. La bibliothèque est alors logée dans les locaux de la Faculté des Affaires Internationales où une surface de 900 m² lui est octroyée. En 1993, elle obtient 855 m² dans les locaux de l'UFR des Sciences et Techniques pour y développer la section Sciences. Ces locaux inadaptés aux fonctions de bibliothèque se révèlent rapidement trop exigus. En outre, la bibliothèque ouvre sans crédits spécifiques pour la constitution des collections.

La dotation en personnel est également inexistante puisque le SCD est créé en 1985 avec un seul et unique poste de bibliothécaire adjoint. Un poste de conservateur et un poste de magasinier spécialisé sont affectés au SCD dès l'année suivante.

Dans les premières années de son existence, le développement de la bibliothèque devra s'accommoder de la seule dotation annuelle de fonctionnement et de créations d'emplois sporadiques.

Aujourd'hui, trois sections, correspondant aux cinq composantes de l'université, constituent le SCD : l'IUT, les Lettres et Sciences Humaines, les Affaires Internationales, les Sciences et Techniques et l'ISEL, qui intègre également une bibliothèque de proximité.

Les bibliothèques du SCD ont des surfaces très diverses :

- 450 m² à l'IUT
- 500 m² à l'ISEL
- 1200 m² à la faculté des Affaires Internationales

- 855 m2 à l'UFR des Sciences et Techniques

Le SCD souffre de l'exiguïté de locaux dispersés, de salles de lecture et de magasins saturés, d'un nombre de places assises insuffisant et de locaux pour le personnel dispersés et imbriqués dans les espaces publics.

La section Sciences Humaines et Sociales est ouverte depuis octobre 1986. Elle est située dans les locaux de la faculté des Affaires Internationales mis à disposition par l'université. Elle a fait l'objet d'une extension dans des locaux préfabriqués en 1997. Elle ne peut proposer que 360 places assises pour une moyenne de 2500 entrées par jour.

Ses collections sont constituées de 45 000 livres, dont 40 000 en libre accès, 826 titres de périodiques, 50 mètres linéaires de thèses sur microfiches et 227 unités de documents audiovisuels.

La section Sciences et Techniques est ouverte depuis octobre 1992. Elle renferme sur deux niveaux 126 places assises, des collections de près de 20000 livres, 262 titres de périodiques, 584 thèses papier et 32000 thèses sur microformes, 300 vidéo cassettes et 200 CD-ROM.

2. Une fréquentation importante malgré des faiblesses structurelles

Le rapport statistique 1999-2000, le dernier produit par le SCD sur son activité, montre que ses bibliothèques sont fortement fréquentées et leurs collections très utilisées.³ Il décomptait en effet par rapport à la moyenne nationale, 2,3 fois plus d'entrées par lecteur inscrit et un ratio nombre de prêts sur nombre de volumes 2,5 fois supérieur.

³ BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DU HAVRE (DIRECTION). Rapport statistique 1999-2000. Le Havre : Direction de la bibliothèque de l'université du Havre, 2000. 18 p.

Sur les années universitaires de 1997 à 2000, on constate une stabilité du nombre de lecteurs inscrits et du nombre d'entrées ; l'évolution du nombre de prêts révèle une baisse de 20 % à la section des ST mais une hausse de plus de 11 % à la section SHS. Dans le même temps, la section ST connaissait une baisse de 12 % de ses effectifs mais le nombre de lecteurs inscrits restait stable et la baisse des prêts était de 3 points inférieurs à celle des effectifs étudiants. A la section SHS, les effectifs étudiants sont demeurés stables mais le nombre de lecteurs inscrits et de prêts se sont accrus respectivement de 6 et 7 %. Les étudiants des ST ont donc intensifié leurs emprunts alors que les étudiants de la section des SHS ont augmenté à la fois leur fréquentation et leurs emprunts.

L'examen de la répartition de la fréquentation par sections indique que la section SHS représente environ 55 % de l'activité pour près de 50 % des lecteurs inscrits. La forte implantation du SCD dans l'université est illustrée par un nombre d'entrées et de prêts très supérieurs à la moyenne nationale. Cet état de fait peut s'expliquer par un niveau socio-culturel relativement bas de la population étudiante havraise impliquant des dépenses documentaires personnelles moindres et donc un usage plus intensif des ressources documentaires du SCD.

D'autre part, la situation des bibliothèques au cœur des bâtiments des composantes renforce sans doute leur fréquentation par un effet de proximité immédiate. La fréquentation était ainsi particulièrement forte à la section SHS avec près de 110 entrées par lecteur inscrit en 1999-2000.

Au sein des usagers, la part des enseignants à la section ST était plus du double de celle des autres sections. Cette supériorité s'explique par le nombre plus important, l'ancienneté et la taille des laboratoires de sciences et techniques par rapport à ceux de sciences humaines et sociales et par une politique documentaire pour la recherche plus active à la section ST.

3. Des collections encore insuffisamment développées

3.1. Un manque criant de documents par étudiant

La majorité des collections se situent à la section SHS. Concernant les périodiques, les disciplines couvertes par cette section bénéficient de coûts d'abonnements bien plus faibles que pour les publications scientifiques. En outre, l'offre de périodiques français à destination des premiers et deuxièmes cycles est beaucoup plus importante.

Seule la section ST offrait en 1999-2000, une collection d'environ 500 documents multimédias composée de vidéos et de cédéroms scientifiques.

En moyenne, le SCD du Havre accusait à cette date un retard important en nombre de volumes par étudiant. En effet, malgré les progrès réalisés ces dernières années en termes de volumes d'acquisitions annuelles, un étudiant havrais avait 1,5 fois moins de volumes à sa disposition par rapport à la moyenne nationale mais 1,5 fois plus de titres de périodiques.

3.2. Un rythme d'accroissement important

Ainsi, en ce qui concerne l'accroissement des collections du SCD, les acquisitions de 1999-2000 s'élevaient à 9550 volumes soit 12 % du total des collections, un chiffre supérieur à la moyenne nationale. Le nombre de volumes acquis par étudiant était ainsi deux fois supérieur à la moyenne nationale.

Malgré ce rythme élevé, l'accroissement des collections des sections SHS et ST est freiné par le manque de capacités de stockage de leurs locaux respectifs.

3.3. Des emprunteurs très actifs

L'examen de l'utilisation des collections révèle un ratio nombre de prêts sur nombre de volumes 2,5 fois plus important au Havre qu'au niveau national. Cet écart peut s'expliquer par la jeunesse des collections car l'on sait que le taux de volumes non utilisés augmente avec l'ancienneté de la collection. Ainsi, 84 % des documents disponibles au SCD du Havre avaient été empruntés au moins une fois

depuis leur entrée dans les collections. En moyenne, 45 % des documents ont été empruntés au moins une fois durant l'année universitaire 1999-2000.

4. Le projet de bibliothèque centrale

Une bibliothèque regroupant la section Sciences Humaines et Sociales et la section Sciences est évoquée dès 1995 mais ce n'est qu'en 1997 que le contrat de plan Etat-Région attribuera les crédits d'étude nécessaires à l'élaboration d'une construction programmée dans le contrat de plan suivant.

La recherche d'un terrain pour accueillir le nouveau bâtiment ne va pas sans poser problème mais aboutit finalement : la bibliothèque occupera l'emplacement de l'ancien palais des expositions⁴.

4.1. Budget de l'opération

La future bibliothèque universitaire coûtera au total 16 millions d'euro dont 9,4 millions pour les travaux et 1,5 million d'euro pour l'équipement. Le financement a été réparti entre trois partenaires : l'Etat à hauteur de 44 %, la région Haute-Normandie pour 35 % et le département de la Seine-Maritime pour 21 %.

La construction du futur site central du SCD du Havre a été financée dans le cadre du contrat de plan Etat-Région ; engagement commun et concerté entre l'Etat et le Conseil Régional, il constitue un élément privilégié des politiques d'aménagement du territoire. La construction elle-même ainsi que l'équipement sont programmés dans le CPER 2000-2006 tandis que les crédits d'étude ayant servi à payer le programme et le premier concours d'architecte ont été pris sur le précédent CPER (1993-1999).

4.2. Un programme conçu avec tous les intervenants

Le rectorat de Rouen, qui est le maître d'ouvrage, engage en 1998 un programmiste pour aider le SCD à établir le cahier des charges. Les personnels de

⁴ Cf. Annexe 1.1

la bibliothèque participent aux réunions de réflexion et le programme est finalisé en février 2001.

Le programme a été établi en liaison avec un groupe de travail constitué :

- du rectorat de Rouen, maître d'ouvrage
- de l'université du Havre, c'est-à-dire les utilisateurs
- de la Direction Départementale de l'Équipement, conducteur d'opération
- du service de l'urbanisme de la Ville du Havre
- du cabinet TRIBU, consultant Haute Qualité Environnementale
- des programmistes Sophie Besson et Armelle de la Barre, du cabinet DA & DU⁵.

Le rectorat de Rouen lance alors l'appel à candidature ; malheureusement, le jury rejette les trois premiers projets et le concours doit être relancé, ce qui ralentit considérablement l'opération. Enfin, le 1^{er} mars 2002, le jury retient le projet du cabinet Dottelonde, déjà auteur, entre autres, de la bibliothèque de droit-sciences économiques de Montpellier.

4.3. Les objectifs du projet

Les locaux actuels sont éclatés en plusieurs lieux, mal adaptés, trop exigus pour accueillir les collections et le public. La nouvelle bibliothèque centrale regroupera sur un seul et même site des collections et des services destinés à l'ensemble de la communauté universitaire. Ce projet représente l'aboutissement d'une réflexion entamée dès le début du plan Université 2000. Les besoins s'étaient fait criants pour pouvoir répondre aux missions suivantes :

- accueillir plus d'étudiants
- leur offrir des espaces de consultation confortables
- optimiser l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- développer le libre accès et les collections multimédia
- mettre en place une structure performante d'accueil, d'information et de formation du public

⁵ Définition Architecturale & Définition Urbaine, 82 rue Barrault, 75013 Paris.

- permettre la globalisation et la rationalisation des moyens documentaires et humains
- offrir des conditions de travail optimales au personnel pour mieux répondre aux attentes du public

Le bâtiment central constituera la tête de réseau des structures documentaires existantes. En effet, tous les usagers doivent pouvoir s'approprier le nouveau bâtiment, les étudiants des composantes situées au centre ville comme ceux de l'IUT et de l'ISEL, plus éloignés. D'autre part, tous les besoins documentaires, qu'ils soient pédagogiques ou liés à la recherche, doivent y être satisfaits. Enfin, l'ensemble des personnels doit trouver sa place dans ce bâtiment, y constituer une équipe et apprendre à travailler de concert⁶.

A terme, la bibliothèque centrale offrira plus de 1000 places de consultation, 150 000 ouvrages et 1815 titres de périodiques en libre accès, des documents informatiques et audiovisuels, une réserve de documents de plus de 5300 mètres linéaires.

La nouvelle bibliothèque pluridisciplinaire aura la mission d'acquérir, gérer et mettre à disposition la documentation multi-supports couvrant l'ensemble des champs d'enseignement et de recherche de l'université. Cette mission sera réalisée en concertation avec les UFR ; la priorité du SCD sera en effet de rationaliser la politique d'acquisition du campus en associant tous les partenaires.

Les objectifs du maître d'ouvrage portaient également sur le respect des normes de Haute Qualité Environnementale (HQE). Ces normes s'inscrivent dans une recherche de qualité lors de la conception et de la construction de bâtiments dans une perspective de développement durable, « développement qui satisfait les besoins des populations d'aujourd'hui sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures. »⁷ Les impacts d'un bâtiment

⁶ Université du Havre. *L'appareteur de l'Université du Havre : bulletin d'information*, n°107, 13 novembre 2003.

⁷ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ACADÉMIE DE ROUEN, UNIVERSITÉ DU HAVRE, DA&DU. Construction de la bibliothèque centrale de l'université du Havre. Document n°1 : programme architectural et

HQE sur l'environnement sont durablement minimisés grâce à des qualités architecturales optimales. Les solutions architecturales sont globales et transversales et mettent en œuvre une expertise technique multicritères dans le cadre d'une démarche d'équipe. A cet égard, les objectifs du maître d'ouvrage sont de deux ordres : d'une part la qualité de vie et d'usage, le confort et la santé des usagers, à travers des préoccupations de confort thermique d'été et d'hiver, de confort visuel et acoustique, et de qualité de l'air. D'autre part, une attention accrue portée aux coûts d'exploitation et à la pérennité du bâtiment en termes d'économie d'énergie, d'entretien et de maintenance, d'adaptabilité à l'évolution des pratiques professionnelles, de collecte sélective des déchets d'activité ainsi que de choix des modes de déplacement les moins polluants. *« Par flexibilité et évolutivité, on entend la capacité du bâtiment à absorber les modifications de programme d'une part, et à l'évolution des usages à moyen ou long terme d'autre part. Ainsi, la conception (fonctionnelle et technique) du bâtiment doit être envisagée de façon suffisamment souple pour permettre l'évolution des pratiques. »*⁸

En effet, l'évolutivité a constitué un critère important dans la conception du bâtiment ; il a ainsi été pensé pour pouvoir s'adapter à l'évolution des fonctions des bibliothèques. Il s'agit sans conteste d'un bâtiment durablement destiné à un usage de bibliothèque universitaire mais l'informatique est en passe de profondément modifier les pratiques de conservation et de consultation des documents. Cela a des conséquences bien précises sur la programmation du bâtiment comme la capacité d'adaptation de la conception des réseaux informatiques à une évolution des systèmes. De même, une partie des magasins pourra être réutilisée pour d'autres usages, si les besoins de stockage papier devaient être réduits. Ou encore la conception des salles de consultation pouvant permettre le remplacement futur éventuel d'une partie des rayonnages par des postes de consultation. L'un des objectifs majeurs ayant présidé à la

fonctionnel. Paris, Rouen, Le Havre : MEN, Académie de Rouen, Université du Havre, DA&DU, février 2001. 101 p. ; 28 p.

⁸ Ibid.

conception de ce bâtiment fut donc celui de la pérennité fonctionnelle quelle que soit l'évolution possible des modes de consultation des documents.

4.4. Descriptif du projet

La nouvelle bibliothèque bénéficiera d'une situation géographique idéale, au sud-est du campus universitaire, à proximité immédiate (une rue à traverser) des bâtiments d'enseignement. C'est pour cette raison que la nouvelle bibliothèque se doit d'être un équipement esthétique, attirant et ouvert, inscrit dans le paysage urbain. Située en effet dans un quartier en devenir, elle y constituera un repère essentiel, à la fois dans la ville et au sein du campus. Elle fera face à l'entrée principale de l'université. Bordé sur ses côtés ouest et est par d'autres équipements publics, le nouveau bâtiment devra affirmer son identité et son caractère d'équipement public ouvert sur la cité mais aussi constituer l'élément fédérateur des différents secteurs du campus.

Sa surface utile sera de 7000 m², soit quasiment 1 m² par étudiant, c'est-à-dire des conditions plus que confortables.

Dans la nouvelle bibliothèque, la section Sciences Humaines et Sociales sera réorganisée en deux secteurs documentaires situés sur deux niveaux différents : d'une part les sciences juridiques, économiques et sociales, d'autre part les lettres et les sciences humaines.

Le rez-de-chaussée offrira des services communs à plusieurs composantes de l'université ou à l'ensemble de la communauté universitaire, tels qu'une salle d'actualité, un espace pratique et une cartothèque.

4.5. Les contraintes

Le programme a mis en avant la nécessité de respecter certaines contraintes :

- L'architecture de la future bibliothèque devait être cohérente avec les bâtiments de l'université déjà réalisés
- La réalisation devait prendre en compte l'autonomie fonctionnelle du bâtiment et des abords

- L'exigence de pérennité, c'est-à-dire, de conserver ses caractéristiques dans le temps et d'éviter les perturbations à l'organisme qu'il abrite, constituait un critère important.
- Le projet doit respecter les délais impartis ; la livraison du bâtiment est en effet impérative en juin 2005 pour un déménagement des collections pendant l'été et une ouverture au public à la rentrée universitaire 2004-2005.

La configuration et la surface du terrain ont obligé à la création d'un bâtiment sur plusieurs niveaux. Cette contrainte ne doit pourtant pas « *constituer un obstacle à la volonté de perception globale des espaces publics de la bibliothèque et d'ouverture des sections les unes aux autres.* »⁹

⁹ Ibid.

III Tâches effectuées dans le cadre du stage

1. Les réunions

Le 26 septembre 2003, le conseil de la documentation s'est réuni pour examiner la politique documentaire du SCD dans la perspective du contrat d'établissement 2004-2007. J'ai donc eu l'opportunité d'assister à mon premier conseil de la documentation, organe de consultation et de délibération sur la politique documentaire de l'université.

Le contrat quadriennal de développement est conclu entre le Ministère de l'Education Nationale et l'université et contient un volet documentaire. Défini pour une durée de quatre ans avec révision à mi-parcours, ce cadre de développement s'inscrit dans la politique contractuelle liant l'Etat aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; il fixe un engagement réciproque sur un programme d'action qui répond à la fois aux objectifs nationaux et aux besoins locaux. C'est le volet documentaire du contrat qui a été présenté au conseil de la documentation et validé par celui-ci. Intitulé contrat d'établissement, ce document, destiné à la sous-direction des bibliothèques, décrit la politique documentaire à mettre en œuvre dans le nouveau bâtiment en termes de collections, de services, d'horaires, de personnels...

Intégrée à la vie du service, j'ai également participé aux réunions de direction regroupant périodiquement outre la directrice du SCD, son adjointe, le chef de section Sciences et Techniques, le chef de section Sciences Humaines et Sociales et son adjointe bibliothécaire et le bibliothécaire responsable de la section IUT. J'ai ainsi pu assister à six réunions de direction durant mon stage, abordant des sujets aussi divers mais importants que le contrat d'établissement, le changement de classification (la section ST étant en Dewey et la section SHS en LCC, une

harmonisation a été décidée pour le nouveau bâtiment et c'est la section SHS qui passera en Dewey) ou l'organisation des groupes de travail avec les personnels.

Enfin, j'ai également pu rencontrer des partenaires clés du SCD par rapport à l'organisation des services communs de la future bibliothèque, à savoir les enseignants-chercheurs en géographie et géologie dans le cadre de la mise œuvre de la cartotheque et les responsables du service communication et du service culturel pour échanger sur la politique d'animation future de la bibliothèque.

2. Les entretiens

Durant mon stage, j'ai mené deux séries d'entretiens, avec les personnels du SCD d'une part, et avec quelques étudiants d'autre part.

Les entretiens avec les personnels des deux sections du centre ville, Sciences et Techniques et Sciences Humaines et Sociales, ont été menés individuellement ou collectivement par catégorie de personnels en fonction du nombre d'agents ou selon leur préférence. Ces entretiens se sont déroulés selon un schéma semi-directif, les consignes de départ se rapportant aux usages de la bibliothèque par les étudiants et les enseignants chercheurs, ainsi qu'à l'expression de leurs attentes et de leurs besoins en termes de collections et/ou de services.

En outre, en complément des lectures d'articles ou d'ouvrages sur les pratiques et les usages documentaires des étudiants, des entretiens menés avec des étudiants haurais m'ont permis de cerner plus particulièrement leurs pratiques à la bibliothèque universitaire du Havre. Ces entretiens de type qualitatif ont été réalisés avec des étudiants de licence et de maîtrise qui sont ou ont été moniteurs étudiants ou tuteurs. Cela m'a permis d'obtenir à la fois leur point de vue personnel sur la bibliothèque et leur propre pratique documentaire mais également le regard qu'ils portent sur la pratique des étudiants avec lesquels ils sont en

contact. J'ai également essayé, à travers ces entretiens, de discerner leurs attentes et leurs besoins en matière documentaire.

Les entretiens, assez directifs et structurés, se sont déroulés sur la base d'un guide d'entretien constitué d'une dizaine de questions ; ce guide, ainsi que les transcriptions des entretiens se trouvent compilés dans les annexes du mémoire de recherche.

3. Les actions de veille informative

Les premières semaines de mon stage ont consisté à effectuer des actions de veille informative ou de benchmarking pour employer un vocabulaire du domaine concurrentiel. En effet, savoir quelle est l'offre de services des autres bibliothèques, qu'elles soient universitaires ou relevant d'autres tutelles, françaises ou étrangères, procure une aide précieuse en matière de recherche de solutions. Comprendre ce qui a bien fonctionné ou ce qui a échoué dans les projets mis en œuvre par des collègues d'autres bibliothèques, intégrer leur démarche, peut éviter bien des déconvenues. La profession semble d'ailleurs friande d'échanges de ce type¹⁰.

J'ai ainsi effectué de nombreuses recherches aussi bien dans la presse professionnelle que sur Internet¹¹ puis j'ai contacté certains collègues des établissements repérés comme intéressants. Je suis ainsi notamment entrée en contact avec Anne-Marie Chaintreau, Anne-Marie Cubaud, au sujet de la cartotheque de Lyon 3, ou encore les responsables des bibliothèques de Marseille, Caen et bien d'autres.

Enfin, cette première phase de recherche a amené la direction du SCD à proposer un programme de visites.

4 bibliothèques universitaires nouvellement réalisées ont ainsi été visitées durant le stage. Les déplacements organisés ont tous concerné des établissements

¹⁰ Cf. Annexe 2.2

¹¹ Cf. Annexe 2.1

pluridisciplinaires. La première visite dans l'ordre chronologique a été menée à la section de Dunkerque de l'université du Littoral Côte d'Opale, choisie en particulier pour sa cartothèque qui correspond bien à l'espace que le SCD du Havre souhaite réaliser pour ses services communs.

Mmes Pierrette Portron, directrice du SCD et Valérie Wadlow, son adjointe et moi-même nous sommes ensuite rendues successivement à Evry-Val d'Essonne, Cergy-Pontoise et Paris VIII-St-Denis, ces trois bibliothèques ayant travaillé sur une répartition documentaire de leurs collections sur différents plateaux comme le SCD du Havre sera amené à le faire dans le nouveau bâtiment.

4. Les groupes de travail et les fiches espaces

Des réunions organisées par les équipes de la bibliothèque en 1997 et 1998 ont permis d'élaborer le programme dont le projet retenu par le jury dans le cadre du concours d'architectes est le reflet très fidèle.

Les équipes ont été partiellement modifiées dans toutes les sections mais le même système de consultation et de participation des équipes a commencé d'être mis en œuvre pour définir concrètement les services, leur fonctionnement et leur aménagement.

Les questions auxquelles ces groupes de travail ont été chargés de répondre sont variées et concernent le fonctionnement de l'ensemble du bâtiment. Il s'agit à la fois de transférer des activités existantes dans un unique bâtiment mais également de créer de nouveaux services.

La direction du SCD a souhaité que tous les membres du personnel participent à la réflexion engagée dans le cadre de ces groupes de travail ; elle a ainsi demandé que chaque membre du personnel participe à au moins deux d'entre eux, sur la base du volontariat et indépendamment des fonctions occupées.

Les membres de l'équipe de direction, soit trois conservateurs et deux bibliothécaires, participent à tous les groupes de travail, en dehors de la directrice qui a choisi de s'extraire du processus de concertation afin de conserver une position d'arbitre. Aucun groupe de travail ne doit dépasser 15 participants.

Les travaux des groupes de travail doivent aboutir à définir précisément l'offre de service aux usagers, la répartition des collections, l'organisation du travail, le fonctionnement des services et leur aménagement mobilier. Des fiches espaces situées en annexe de ce rapport (Annexe 3) rendent compte, au fur et à mesure des réunions, de l'avancement des travaux des groupes de travail. Ces fiches tiennent lieu de comptes-rendus de réunions et sont diffusées à l'ensemble des personnels de la bibliothèque universitaire par l'intermédiaire de l'intranet, outil de communication interne du SCD.

La gestion et l'animation de ces groupes ont été confiées au conservateur adjoint de direction et j'ai été chargée de l'assister dans cette tâche. Nous avons conçu ensemble la méthode de travail et les fiches espaces.

Ces groupes ne constituent pas des organes de décision mais sont des forces de proposition. Une fois remplies par les groupes de travail, les fiches espaces sont validées en réunions par l'équipe de direction du SCD.

A l'issue des réunions, les groupes désigneront en leur sein des volontaires pour réaliser les études et travaux nécessaires à une mise en œuvre concrète des espaces et services, sous la coordination d'un des membres de l'équipe de direction de la bibliothèque.

Conclusion

En conclusion, je souhaiterais mettre en lumière tout l'enrichissement que m'ont apporté ces trois mois de stage sur le plan professionnel mais également sur le plan humain. Le monde des bibliothèques universitaires fut pour moi une vraie découverte (si l'on excepte les semaines de stage effectuées dans le cadre du module Conduite de projet) de même que les tâches des conservateurs en poste dans un SCD. En outre, l'université française cristallise des enjeux relatifs à l'enseignement et la recherche réellement passionnants et décisifs pour notre société, enjeux qu'il m'a été donné de toucher du doigt à cette occasion.

Le thème de la construction et de l'aménagement des bibliothèques sur lequel j'ai été amenée à travailler m'a enthousiasmé car il s'agit de la traduction concrète et matérielle de la politique documentaire de l'université élaborée par le SCD, empreinte d'une vision à long terme. Il m'a permis de comprendre la place centrale du SCD au cœur de l'université, à la confluence de l'enseignement et de la recherche. Il m'a également donné l'occasion de me familiariser avec la connaissance des publics universitaires.

Le sujet de mémoire d'étude, qui a constitué l'ossature du stage et l'a fortement structuré, m'a également donné l'opportunité de me pencher sur les implications humaines de la mise en œuvre d'un projet de construction et d'aménagement de bibliothèque. Réfléchir aux techniques managériales susceptibles de favoriser l'implication et la motivation des personnels du SCD m'a montré toute la complexité du rôle de conservateur ainsi que les grandes qualités de communication dont il doit faire preuve pour emporter l'adhésion de son équipe, gage de réussite du projet.

Bibliographie

<http://www.univ-lehavre.fr/sommaire.html>. Site Internet de l'université du Havre. (Consulté le 17. 11. 2003).

<http://gromit.univ-lehavre.fr/BibLeHavre/frsetaccueil.asp>. *Le Dock A'Doc*. Site Internet du SCD. (Consulté le 17. 11. 2003).

<http://www.poluninorm.asso.fr>. Site Internet du Pôle Universitaire Normand (PUN). (Consulté le 17. 11. 2003).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ACADÉMIE DE ROUEN, UNIVERSITÉ DU HAVRE, DA&DU. *Construction de la bibliothèque centrale de l'université du Havre. Document n°1 : programme architectural et fonctionnel.* Paris, Rouen, Le Havre : MEN, Académie de Rouen, Université du Havre, DA&DU, février 2001. 101 p. ; 28 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ACADÉMIE DE ROUEN, UNIVERSITÉ DU HAVRE, DA&DU. *Construction de la bibliothèque centrale de l'université du Havre. Document n°2 : fiches techniques des espaces.* Paris, Rouen, Le Havre : MEN, Académie de Rouen, Université du Havre, DA&DU, février 2001. 48 p.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DU HAVRE (DIRECTION). *Rapport statistique 1999-2000.* Le Havre : Direction de la bibliothèque de l'université du Havre, 2000. 18 p.

UNIVERSITÉ DU HAVRE. *L'appariteur de l'Université du Havre : bulletin d'information*, n°107, 13 novembre 2003.

Table des annexes

ANNEXE 1	ICONOGRAPHIE	I
ANNEXE 1-1	PLAN DE SITUATION	II
ANNEXE 1-2	VUES DU BÂTIMENT	III
	INTÉRIEUR : SALLE DE LECTURE D'UN PLATEAU DOCUMENTAIRE	III
ANNEXE 1.3	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE	V
ANNEXE 1.4	PLAN DE LA MEZZANINE.....	VI
ANNEXE 2	VEILLE	VII
ANNEXE 2.1	LISTE DES SITES INTERNET DE BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES CONSULTÉS	VIII
ANNEXE 2.2	EXEMPLE DE MESSAGE ENVOYÉ À DES COLLÈGUES.....	X
ANNEXE 3	FICHES ESPACES.....	XII
ANNEXE 3-1	LA SALLE D'ACTUALITÉ	XIII
ANNEXE 3-2	LA CARTOTHÈQUE.....	XVII
ANNEXE 3.3	L'ESPACE PRATIQUE : « ÉTUDIER AU HAVRE »	XX

Annexe 1 Iconographie

Annexe 1-1 Plan de situation

Annexe 1-2 Vues du bâtiment

Annexe 1.3 Plan du rez-de-chaussée

Annexe 1.4 Plan de la mezzanine

Annexe 2 Veille

Annexe 2.1 Liste des sites Internet de bibliothèques universitaires consultés

Salle d'actualité :

<http://www.univ.perp.fr/scms/bu/services-généraux/sallegculturegenerale.htm>. BU de Perpignan (consulté le 12. 09. 2003)

<http://scd.u-bourgogne.fr/webbu/buse.htm>. BU de Dijon, section Sciences et Economie (consulté le 09. 09. 2003)

<http://www.scd.univ-lille3.fr/webcultgen.htm>. BU de Lille 3 (consulté le 09. 09. 2003)

<http://www.u-cergy.fr/info/biblio/#haut>. BU de Cergy-Pontoise (consulté le 17. 11. 2003)

Cartothèque :

<http://margotte.univ-paris1.fr/ciolfi/sorbg1.htm>. Bibliothèque de géographie, université Paris 1 (consulté le 16. 09. 2003)

<http://www.bius.jussieu.fr/web/bibcart.html>. Cartothèque de la BIU scientifique de Jussieu (consulté le 09. 09. 2003)

http://ghhat.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=52. Cartothèque de la faculté de géographie, histoire, histoire de l'art et tourisme de Lyon 2 (consulté le 09. 09. 2003)

http://www-scd.univ-lyon3.fr/scd/pr_fr.htm. BU de la Manufacture, université Lyon 3 (consulté le 17. 11. 2003)

<http://geosciences.geol.u-psud.fr/docu/carto.html>. Cartothèque de l'université d'Orsay (consulté le 09. 09. 2003)

<http://ufr-tes.univ-paris8.fr/geographie/rubriks/carto/cartorub/cartoinfo.html>.

Cartothèque du département de géographie de l'université Paris 8 (consulté le 09. 09. 2003)

<http://www.geographie.unicaen.fr/bibgeo/> Bibliothèque-cartothèque de géographie de l'université de Caen (consulté le 09. 09. 2003)

<http://sha.univ-poitiers.fr/geo/cartotheque.htm>. Cartothèque du département de géographie de l'université de Poitiers (consulté le 09. 09. 2003)

<http://webpeps.univ-lyon.fr/cartotheque.asp>. Cartothèque de paléo-environnement et paléobiosphère de l'université Lyon 1 (consulté le 09. 09. 2003)

<http://www-bulco.univ-littoral.fr/UnivLittoral/BureauUnivLittoral/Statique/Pages/Bibliotheques-reseau.htm>.

Les bibliothèques du réseau de l'université du Littoral (consulté le 20. 11. 2003)

http://www.ujf-grenoble.fr/BUS/Reseau_Documentaire/Bibliotheques/IGA/Presentation_carto.htm.

Cartothèque de l'Institut de géographie Alpine (consulté le 09. 09. 2003)

<http://oueba.univ-lille1.fr/geographie/cartotheque.html>. Cartothèque de l'UFR de géographie et aménagement de l'université Lille 1 (consulté le 09. 09. 2003)

Salle d'étude, généralités, références :

http://www.bib.ulb.ac.be/BSH/bib_bsh.htm. Bibliothèque des Sciences Humaines de l'université libre de Bruxelles (consulté le 22. 09. 2003)

<http://www.unicaen.fr/unicaen/service/scd/bump/acces.htm>. Section Médecine-Pharmacie du SCD de Caen (consulté le 12. 09. 2003)

<http://www-scd-ushs.u-strasbg.fr/ficheu2.html>. Bibliothèque de 1er cycle de l'Université Marc Bloch (consulté le 12 ; 09. 2003)

http://www-bu.univ-paris8.fr/Pub/service_de_reference.htm. Service de référence (salle noire) de l'université Paris 8-St-Denis (consulté le 11. 09. 2003)

Annexe 2.2 Exemple de message envoyé à des collègues

Bonjour,

Notre salle d'étude de 120 places est avant tout un espace réservé au "blocus". Elle est ouverte en général une heure après la fermeture des autres espaces (le plus souvent jusqu'à 20h, le reste fermant à 19h). A l'usage, elle s'avère beaucoup trop exigüe car en période d'examens, la bibliothèque est colonisée par des centaines d'étudiants plongés dans leurs cours.

La salle d'étude comporte une collection d'usuels de base:

des grammaires pour le français, l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, l'arabe, le russe, le polonais. pour les langues autres que le français, des dictionnaires traductifs du français vers l'autre langue et inversement. des dictionnaires généraux pour le français (Grand Robert) et l'anglais (Oxford English Dictionary). des encyclopédies générales (Universalis, Britannica)

En pratique elle permet aussi aux lecteurs de descendre avec des livres des autres niveaux de la bibliothèque en vue de les consulter une heure de plus.

Notre salle de références comportant les dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de synthèses et bibliographie sur tous les domaines du savoir ne bénéficie pas d'un horaire plus étendu que les autres niveaux spécialisés de la bibliothèque.

Bien à vous.

-----Message d'origine-----

De : Delphine Gillot [mailto:gillot@enssibm.enssib.fr]

Envoyé : lundi 22 septembre 2003 14:58

À : VERDEBOUT Luc

Objet : Salle d'étude

Bonjour,

Je suis élève-conservateur à l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques à Villeurbanne (France). Actuellement en stage d'étude à la bibliothèque universitaire du Havre, je travaille sur l'aménagement des services "communs" situés au rez-de-chaussée de la future nouvelle bibliothèque pluridisciplinaire.

L'équipe de la bibliothèque du Havre souhaiterait créer une salle d'étude ou de référence accessible en-dehors des heures d'ouverture du bâtiment (8h-19h, du lundi au vendredi), notamment en soirée et le samedi. Garnie d'usuels et ouvrages de référence dans tous les domaines, cette salle pourrait servir de salle de travail pour les étudiants pendant les périodes de révisions intenses précédant les examens.

Si j'en crois votre site Web, vous semblez avoir l'expérience de ce type d'espace sur le campus du Solbosch.

Si tel était le cas, je souhaiterais avoir des informations concernant son fonctionnement ainsi que les collections qu'il renferme.

Je vous remercie par avance de toute l'aide que vous pourrez m'apporter dans mes recherches.

Cordialement,

Delphine Gillot

Elève-conservateur

Enssib

17-21 Bd du 11 Novembre 1918

69623 Villeurbanne cedex

gillot@enssib.fr

Annexe 3 Fiches espaces

Annexe 3-1 La salle d'actualité

SALLE D'ACTUALITE	
RDC - Services communs	
Le 27 octobre 2003	
OBJECTIFS	
<p>Donner les moyens de s'informer sur ce qui se passe dans sa ville, sa région, son pays mais également dans les autres pays et plus largement dans le monde Répondre aux besoins d'information, et d'ouverture au monde Développer le goût pour la lecture « citoyenne » Contribuer au développement de la culture générale des lecteurs Créer un cadre de rencontre des lecteurs et contribuer à faire vivre et travailler ensemble tous les usagers quels que soient leur niveau et leur discipline Mettre en place un service visible et attractif, lieu de valorisation de l'ensemble des collections et des services, espace d'appel vers les autres espaces documentaires</p> <p>Remarque : Cet espace n'a vocation à être ni une salle de travail, ni une salle des périodiques, ni une cafétéria.</p>	
PUBLICS	
<p>Publics visés : Etudiants de toutes les filières, de tous les sites et de toutes les années Personnels enseignants et non enseignants Remarque : Ce service est susceptible d'intéresser des personnes extérieures à l'Université. Ce public sera accueilli mais ne constitue pas une cible pour le SCD.</p>	
<p>Effectifs : - environ 6500 étudiants et 650 personnels.</p>	
COLLECTIONS	
<p>Domaines : - Tous les domaines du point de vue de leur actualité - Actualité politique, économique, sociale, scientifique, culturelle, sportive, universitaire</p>	<p>Niveaux : - Adulte grand public</p>

- Actualité locale, nationale, internationale et étrangère.	
Supports : papier électronique audiovisuel	Types de documents : publications en série revues de presse chaînes télévisées radios bases de données pages web + Un point référence (dictionnaires, atlas, ...)
Documents en accès libre : OUI Remarque : Il faudra définir la durée de libre accès selon la périodicité des titres.	Documents en magasin : Archivage des fascicules. Deux hypothèses : Si une salle des périodiques est créée : archivage dans un magasin unique. Si les périodiques sont ventilés par disciplines entre les trois plateaux documentaires : archivage des périodiques d'actualité selon le même schéma.
SERVICES INFORMATIQUES	
Tous les postes informatiques doivent donner accès à tous les services informatiques valorisés de la BU (catalogue, ressources électroniques, ...). La page d'accueil devra présenter et donner accès aux services directement liés à la fonction de l'espace (bases de données de presse, liste des abonnements de la salle d'actualité, sélection de sites de presse, ...) tout en permettant l'accès aux autres services. Si cette formule n'est pas possible, seuls quelques postes donneront accès à l'ensemble des services, les autres postes ne donneront accès qu'aux services en rapport avec l'actualité.	Consultation du catalogue : OUI
	Consultation des ressources électroniques : OUI
	Consultation internet : OUI
	Bureautique : NON
Messagerie : NON	

AUTRES SERVICES		
Horaires spécifiques : NON sauf à l'occasion d'animations nécessitant une ouverture en-dehors des créneaux d'ouverture ordinaire du bâtiment.	Travail sur place : OUI mais il ne s'agit pas d'une salle de travail classique	
Surveillance : OUI	Prêt à domicile : NON Les collections archivées pourront être prêtées à partir du bureau de communication indirecte de leur espace de stockage.	
Renseignement-assistance : OUI en particulier pour les places de lecture spécialisées (TV, radios, ...)	Communication depuis les magasins : NON	
Enregistrement des transactions : NON	Impressions : OUI	Photocopies : OUI
PLACES DE LECTURE		
Une répartition équilibrée des différents types de places est souhaitable pour éviter une image dominante de salle de travail ou de salle de lecture-détente.	Places de lecture classiques : entre 25 et 30 % des places	
	Places de lecture décontractées : entre 25 et 30 % des places	

<p>Les places de lecture décontractées ne doivent pas proposer de tables mais seulement des sièges. Tous les sièges doivent être les mêmes pour les places de lecture classiques et pour les places de lecture décontractées. L'idée est d'équiper cette salle de fauteuils adaptés à la fois à la lecture-détente et à la lecture-studieuse sur table.</p> <p>Les places de lecture classiques doivent être spacieuses pour permettre la lecture des journaux. Les tables doivent être petites (tables de 2) pour pouvoir être facilement déplacées.</p> <p>Tous ces éléments doivent contribuer à la modularité de cet espace.</p>	<p>Places de lecture spécialisées :</p> <p>places informatiques : entre 20 et 25%</p> <p>places audiovisuelles : entre 20 et 25%</p> <p>Remarque : Il semble préférable de donner accès aux chaînes télévisées sur des téléviseurs classiques afin de rendre plus visible ce service, plutôt que de l'intégrer aux postes informatiques. Une étude technique devra lister toutes les configurations possibles.</p>
<p>ANIMATION ET MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS</p>	
<p>Dans le cadre de la politique d'animation du SCD, cette salle peut être un lieu d'expositions et de rencontres en articulation avec les autres espaces d'animation. Elle a particulièrement vocation à accueillir les expositions et rencontres liées à l'actualité, mais pas exclusivement. Les animations ne sont pas forcément permanentes. L'aménagement de la salle doit permettre son fonctionnement avec ou sans animation.</p> <p>Expositions de documents des plateaux documentaires sur des sujets liés à l'actualité.</p> <p>Mise à disposition des listes de nouveautés</p>	

Annexe 3-2 La cartotheque

CARTOTHEQUE	
Mezzanine - Services communs	
Le 10 Novembre 2003	
OBJECTIFS	
<p>Répondre aux besoins de documents cartographiques sources notamment pour les géologues et les géographes mais pas exclusivement</p> <p>Développer l'offre existante à destination des géologues et créer des fonds cartographiques à destination d'autres publics (géographes, historiens)</p> <p>Offrir des conditions optimales de communication, de consultation et de conservation des documents cartographiques dans un espace aménagé et équipé spécifiquement pour ce type de document</p> <p>Remarque : Cette salle ne doit pas être « la salle des géographes et des géologues » même si ce public est particulièrement concerné par les collections qu'elle regroupe. Il s'agit de la salle des documents cartographiques sources, à l'exclusion des monographies. Pour l'essentiel, ces documents sont géographiques, géologiques ou historiques.</p>	
PUBLICS	
Publics visés :	
<p>Etudiants de toutes les disciplines nécessitant l'utilisation de documents cartographiques sources</p> <p>Personnels enseignants-chercheurs utilisant des documents cartographiques sources</p> <p>Remarque : De manière marginale, selon les orientations de la politique documentaire (par exemple, collections locales), ce service peut intéresser un public extra-universitaire.</p>	
Effectifs :	
<p>environ 180 étudiants et 12 enseignants et enseignants-chercheurs en géographie et en aménagement</p> <p>environ 190 étudiants en DEUG SVT et 3 enseignants et enseignants-chercheurs en géologie</p> <p>environ 300 étudiants et 9 enseignants et enseignants-chercheurs en histoire</p> <p>ponctuellement tout étudiant ou enseignant-chercheur.</p>	
COLLECTIONS	
Domaines :	Niveaux :
<p>Pas de domaine particulier. Cet espace est constitué autour d'un type de document et non d'un domaine.</p> <p>Les documents cartographiques sont complétés</p>	<p>Essentiellement premier et second cycles mais également troisième cycle et recherche.</p>

par un fonds d'usuels et d'ouvrages de méthodologie.	
Supports : papier électronique 3D	Types de documents : cartes globes photos et images + monographies pour fonds d'usuels
Documents en accès libre : Les cartes les plus courantes, en grand nombre, pourront être en accès libre en rotation en fonction des enseignements.	Documents en magasin : Sauf exception, les documents cartographiques sont en accès indirect.
SERVICES INFORMATIQUES	
Tous les postes informatiques doivent donner accès à tous les services informatiques valorisés de la BU (catalogue, ressources électroniques, ...). La page d'accueil devra présenter et donner accès aux services directement liés à la fonction de l'espace (bases de données cartographiques, sélection de sites spécialisés, ...) tout en permettant l'accès aux autres services. Si cette formule n'est pas possible, seuls quelques postes donneront accès à l'ensemble des services, les autres postes ne donneront accès qu'aux services en rapport avec la cartographie. Prévoir l'acquisition et la mise à disposition de logiciels de visualisation et éventuellement de traitement d'images.	Consultation du catalogue : OUI
	Consultation des ressources électroniques : OUI
	Consultation Internet : OUI
	Bureautique : NON
	Messagerie : NON

AUTRES SERVICES		
Remarque : Les documents cartographiques nécessitent de disposer de matériels spécifiques (curvimètre, stéréoscope, table lumineuse, ...) dont la liste et les caractéristiques devront être définies avec les enseignants selon les collections acquises..		
Horaires spécifiques : cet espace peut ouvrir moins que les autres services.	Travail sur place :	
	OUI	
Surveillance :	Prêt à domicile :	
OUI	NON	
Renseignement-assistance :	Communication depuis les magasins :	
OUI	OUI	
Enregistrement des transactions :	Impressions :	Photocopies :
NON	OUI Prévoir des imprimantes spécifiques	
PLACES DE LECTURE		
Places de lecture spécialisées pour la consultation des documents cartographiques papier : grandes tables avec sièges type tabourets de dessinateurs Pupitres de consultation pour les atlas grand format Places informatiques équipées d'écrans de 21"	Places de lecture classiques :	
	NON	
	Places de lecture décontractées :	
NON		
Places de lecture spécialisées :		
OUI		
ANIMATION ET MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS		
Cette salle pourra ponctuellement accueillir des séances de travaux dirigés nécessitant le recours à des équipements spécifiques.		

Annexe 3.3 L'espace pratique : « Etudier au Havre »

ESPACE PRATIQUE	
RDC - Services communs	
Le 20 novembre 2003	
OBJECTIFS	
<p>Répondre aux besoins de formation au « métier d'étudiant » Répondre aux besoins d'information et de documentation sur la recherche d'emploi et de stage en complément des services offerts par le SUIO, la mission insertion et le SRI Remarque : Cet espace n'a pas vocation à se substituer au SUIO, à la mission insertion et au SRI. Contrairement à ces services, la BU proposera de la documentation sans services à valeur ajoutée (conseil, orientation, ...).</p>	
PUBLICS	
Publics visés :	
Etudiants de toutes les filières, de tous les sites et de toutes les années Cible privilégiée : les étudiants de second cycle et de filière professionnelle	
Effectifs : environ 6500 étudiants.	
COLLECTIONS	
Domaines : Non disciplinaire Recherche d'emploi et de stage Méthodologie et méthode du travail universitaire.	Niveaux : - les trois cycles d'enseignement
Supports : papier électronique audiovisuel	Types de documents : monographies (usuels, guides, manuels) périodiques bases de données sites web
Documents en accès libre : OUI	Documents en magasin : NON

SERVICES INFORMATIQUES	
<p>Les postes informatiques doivent donner accès à tous les services informatiques valorisés de la BU (catalogue, ressources électroniques, ...) ainsi qu'à des logiciels de bureautique et de messagerie. La page d'accueil devra présenter et donner accès aux services directement liés à la fonction de l'espace tout en permettant l'accès aux autres services.</p> <p>Prévoir un accès direct aux pages web du SUIO et du SRI Prévoir un accès bureautique lié aux fonctions de l'espace et valorisé dès la page d'accueil.</p>	Consultation du catalogue : OUI
	Consultation des ressources électroniques : OUI
	Consultation Internet : OUI
	Bureautique : OUI
	Messagerie : OUI pour envoyer des documents en fichier attaché
AUTRES SERVICES	
Horaires spécifiques : NON	Travail sur place : OUI
Surveillance : NON	Prêt à domicile : Documents en prêt réduit à l'exception d'au moins un exemplaire exclu du prêt.
Renseignement-assistance : NON	Communication depuis les magasins : NON
Enregistrement des transactions : NON	Impressions : OUI Photocopies :
PLACES DE LECTURE	
.	Places de lecture classiques : Entre 10 et 20
	Places de lecture décontractées : NON
	Places de lecture spécialisées : Entre 10 et 20

ANIMATION ET MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS

Relais d'information sur le SUIO, la mission insertion et le SRI et les animations ou conférences qu'ils organisent